

RÉVONS
D'UN NOUVEAU MONDE,
RESPONSABLE DE
SON ENVIRONNEMENT...

BMCE BANK OF AFRICA

البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا
ΕΓΧΟΣΘ ΕΘΙΚ ΗΧ ΟΗΟΣΚΟ



bmcebank.ma

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 28 mai 2019, les actionnaires de la **BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR**, par abréviations « **BMCE Bank** » - « **BMCE Bank Of Africa** » ont autorisé une augmentation du capital social d'un montant maximum global, prime d'émission incluse, de 1.897.316.950 dirhams à réaliser en deux tranches comme suit :

- une première tranche d'un montant maximum, prime d'émission incluse, de 897.316.950 de dirhams ouverte à l'ensemble des actionnaires à libérer exclusivement par conversion optionnelle totale ou partielle de dividendes en actions et
- une seconde tranche d'un montant maximum, prime d'émission incluse, de 1.000.000.000 de dirhams avec maintien des droits préférentiels de souscription à libérer en numéraire et en totalité à la souscription.

De même, les actionnaires de BMCE Bank ont délégué tous pouvoirs au Conseil d'Administration en vue notamment de fixer les conditions et modalités définitives et les caractéristiques de la réalisation de l'augmentation du capital social en deux tranches et de modifier corrélativement les statuts de la société.

Aux termes du procès-verbal en date du 18 juin 2019, le Conseil d'Administration a (i.) décidé l'augmentation du capital social d'un montant maximum global, prime d'émission incluse, de 1.896.391.440 dirhams et (ii) fixé ses caractéristiques définitives notamment (x) que le montant de la Tranche 1 sera d'un maximum prime d'émission incluse, hors retenues légales, de 897.316.920 de dirhams et (y) que le montant de la Tranche 2 sera d'un maximum prime d'émission incluse de 999.074.520 de dirhams.

Aux termes du procès-verbal en date du 8 août 2019, le Conseil d'Administration a (i) constaté qu'au titre de la première tranche, 4.083.101 actions nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées par conversion de dividendes et qu'au titre de la deuxième tranche, 5.550.414 actions nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire (par versement d'espèces), et (ii.) que l'augmentation du capital social (Tranche 1 et Tranche 2) est dès lors de 96.335.150 dirhams avec une prime d'émission globale de 1.637.697.550 dirhams, soit un montant global d'opération de 1.734.032.700 dirhams et (iii) que le capital social a été porté à l'issue de l'augmentation du capital susvisée d'un montant de 1.794.633.900 dirhams à un montant de 1.890.969.050 dirhams et (iv) a procédé à la modification corrélatrice de l'article 6 des statuts de la banque.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 11 septembre 2019 sous le numéro 713383.

Pour extrait et mention.

BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR

BMCE BANK - BMCE BANK OF AFRICA

Société anonyme au capital social de 1.890.969.050 dirhams

Siège social : 140, avenue Hassan II, Casablanca, Maroc

Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994

RC Casablanca : 27129 - IF: 01085112